

PLAN DE LUTTE contre l'intimidation et la violence



SOMMAIRE

Mise en contexte.....	page 1
Analyse de la situation.....	page 1
Intention du plan.....	page 2
Définitions.....	page 2
Constat au sujet de l'intimidation...	page 2
Mesures de prévention.....	page 3
Mesures visant la collaboration des parents.....	page 3
Prévention et protocole d'intervention.....	page 4
Sanctions disciplinaires.....	page 5
Modalités de signalement ou de plaintes de suivi.....	page 5
Mesures de confidentialité.....	page 5

Adoption par le
conseil d'établissement
Le 7 juin 2017



ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-FATIMA

MISE EN CONTEXTE

La **Loi 56** vise à prévenir et à combattre l'intimidation et la violence à l'école. Cette loi apporte diverses modifications à la Loi sur l'instruction publique et à la Loi sur l'enseignement privé. Elle précise les devoirs et responsabilités des acteurs concernés et prévoit qu'une commission scolaire doit veiller à ce que chacune de ses écoles offre un milieu d'apprentissage sain et sécuritaire de manière à ce que tout élève qui la fréquente puisse y développer son plein potentiel, à l'abri de toute forme d'intimidation ou de violence.

ANALYSE DE LA SITUATION

L'école Notre-Dame-de-Fatima est une école urbaine d'environ 350 élèves. Selon le questionnaire sur le vécu scolaire passé aux élèves de la 3e à la 6e année en avril 2015, soit le même qu'en octobre 2012, nous avons constaté que l'intimidation n'est toujours pas un problème majeur à notre école. Selon les nouvelles données du questionnaire, l'agression verbale demeure la plus courante. 84% de nos élèves disent se sentir en sécurité à l'école et plus de 80% se sentent bien dans les différents locaux. Avec une augmentation de 3%, 80% des élèves parleraient à un adulte s'ils étaient victimes ou témoins d'agression. 98.1% des élèves disent que les adultes interviennent lorsqu'ils voient des mauvais comportements. Plus de 85% des élèves choisissent de dénoncer les situations d'intimidation. Notre défi : informer les élèves et leurs parents, afin qu'ils puissent mieux faire la différence entre une situation conflictuelle et une situation d'intimidation. Nous devrions parler davantage de ce qui est mis en place pour contrer l'intimidation (surtout auprès des plus jeunes).

INTENTION DU PLAN

Prévenir et lutter contre la violence, l'intimidation et le harcèlement afin d'offrir un milieu sain et sécuritaire à tous les élèves et au personnel de l'école.



CONSTAT AU SUJET DE L'INTIMIDATION

- L'intimidation est souvent l'affaire de groupe.
- C'est une dynamique relationnelle et de rejet.
- L'intimidation se fait souvent en catimini, peu visible par l'adulte.
- On est confronté à la loi du silence.
- Les enfants témoins n'osent pas parler et intervenir par crainte de devenir victime à leur tour.
- L'intimidation n'est pas causée uniquement par des élèves en trouble de comportement.
- Les méthodes d'intervention exclusivement punitives empirent la situation.
- L'empathie réduit l'intimidation.
- Chacun doit intervenir. C'est ensemble qu'on peut réussir.



VIOLENCE

Toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens.

INTIMIDATION

Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser (exclusion sociale).

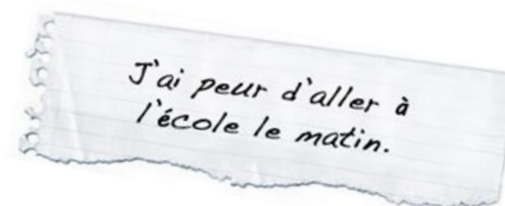


MESURES DE PRÉVENTION

À l'école Notre-Dame-de-Fatima, les élèves de maternelle à 6e année reçoivent des ateliers sur les habiletés sociales et sur l'intimidation.

Exemples:

- Vers le Pacifique (SASEC)
- Résolution de conflit (agenda scolaire)
- Le système D
- Le Maillon
- Programme indirect (5^e -6^e année)
- Programme de prévention via la SQ (5^e-6^e année)



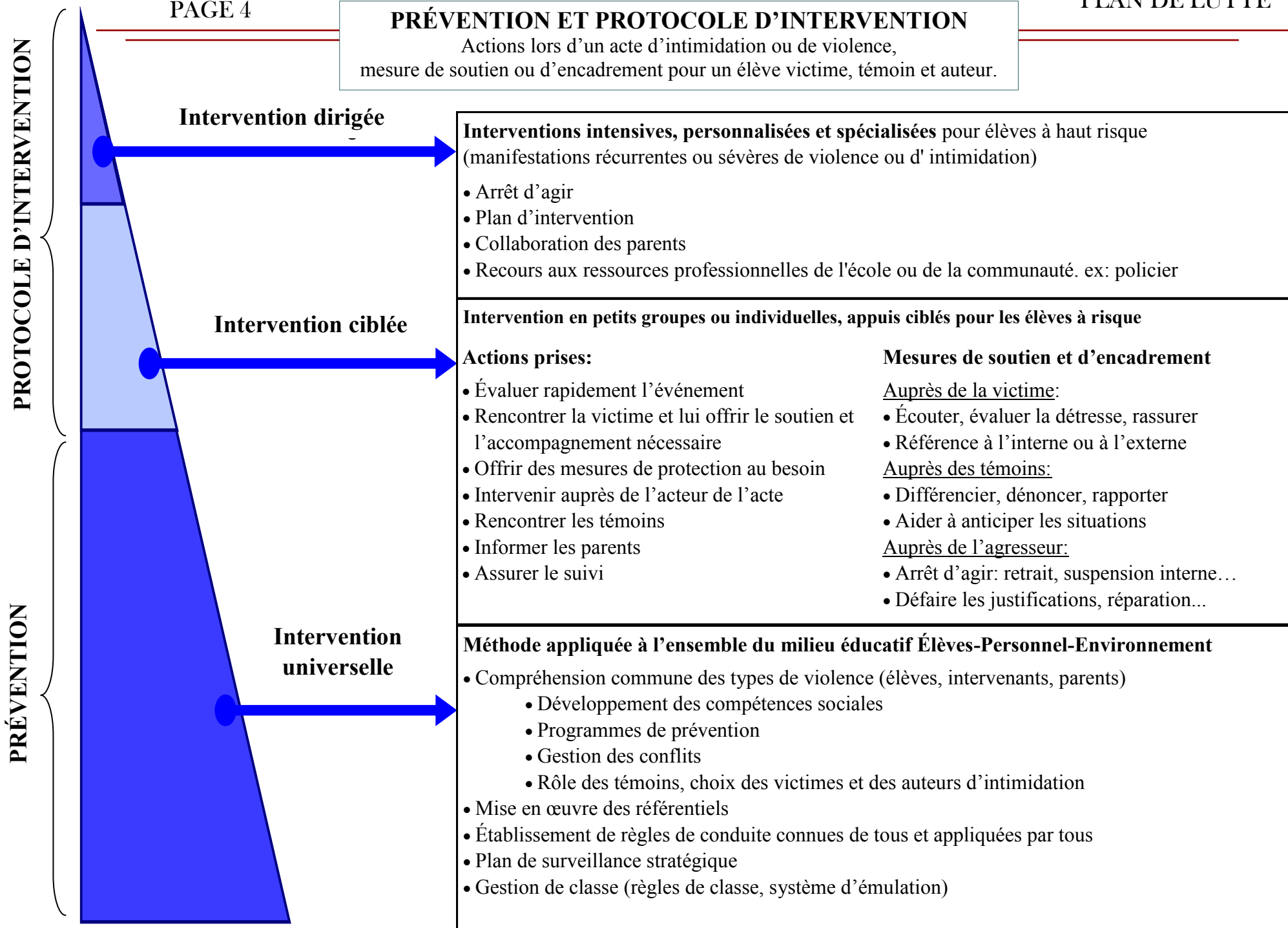
L'INTIMIDATION

En parler, c'est une question de sécurité



MESURES VISANT LA COLLABORATION DES PARENTS

La collaboration des parents est essentielle pour la réussite et le bien-être de l'élève. Les parents sont invités à participer aux activités de l'école (Noël en spectacle, Carnaval) et aussi aux sorties éducatives comme le patinage. De plus, des moyens de communication diversifiés pour rejoindre les parents sont mis en place comme des rencontres de parents, bulletins et plans d'intervention adaptés (PIA).



TOUS LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE

SANCTIONS DISCIPLINAIRES

La direction d'école analyse la situation en tenant compte des éléments suivants: âge des élèves; l'intérêt de chaque élève impliqué; la gravité des actes et de la situation; les circonstances; l'historique des comportements de l'élève; les interventions antérieures, etc..

MODALITÉS DE SIGNALEMENT OU DE PLAINTE ET SUIVI

Évaluer une fois par année:

- Billets orange
- Rapport de comportement
- Rapport d'événement
- Fiche de signalement SPI



MESURES DE CONFIDENTIALITÉ

Signaler un événement ou faire une plainte peut être stressant ou intimidant pour un parent et plus particulièrement pour un élève.

Des moyens sont mis en place à l'école afin de faciliter la dénonciation.

Un élève peut:

- Laisser un message dans une boîte aux lettres au bureau de l'éducatrice spécialisée;
- Laisser un message à la direction auprès de la secrétaire de l'école;
- Aller rencontrer un intervenant du Maillon;
- Informer un enseignant ou un intervenant en qui il a confiance.

Un parent peut:

- Faire un appel téléphonique à la direction afin de signaler un événement ou une situation;
- Prendre un rendez-vous avec la direction.



ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-FATIMA

971, 5e Rue

Val-d'Or (Québec)

J9P 3Y8

Tél : (819) 824-2739



ANNEXES

- Rapport de comportement
- Rapport d'évènement
- Résolution de conflits
- Règles de vie
- Liste de sanctions
- Plan de surveillance
- Fiche de signalement SPI
- Résultats du sondage sur l'intimidation avril 2015